



Non merci

Oui

Publicité

Dimanche 14 septembre 2025 17:02

Elle fait payer à son mari les tâches ménagères qu'il oublie : 17 € pour une lessive



" rel="galerie_actu">



Le couple de trois enfants a mis en place une "grille tarifaire" de tâches ménagères non accomplies. © Photo d'illustration : Pixabay

Publicité

Pour que les tâches ménagères ne deviennent pas source de conflit à la maison, cette mère de famille de trois enfants les facture à son mari. Grâce à ce système « d'amendes domestiques », le couple – ensemble depuis huit ans – assure avoir trouvé une forme d'équilibre.

Chez Jess et DJ Wright, le partage des tâches ménagères se veut équitable et non négociable. Mais la règle a beau être claire, il subsiste de temps à autre des ratés... qui se paient au prix fort. Ce couple d'Atlanta (États-Unis) se facture en effet les corvées oubliées.

L'arrivée des enfants a changé la donne

« Quand je l'ai rencontré pour la première fois, il m'a dit qu'il était soigné. J'ai découvert que c'était faux, retrace Jess, auprès du [Sun](#). Je lui demandais régulièrement : "Pourquoi as-tu laissé ton verre [sur la table] ou laisses-tu traîner ta chemise ?" Il est très tête en l'air ».

Trois enfants ont rejoint le foyer et la liste des petites exaspérations liées au partage des tâches s'est allongée. « Une fois que vous commencez à ajouter des enfants, on a d'autres choses à faire que de perdre du temps avec des conversations mesquines. Alors, j'ai décidé de m'appuyer sur ce qui le touche : la motivation financière », explique la psychologue de 33 ans. C'est ainsi que le système « d'amendes ménagères » s'est invité au sein du couple.

« C'est peu orthodoxe »

Chaque tâche oubliée est facturée en fonction d'une grille tarifaire... qui peut varier en fonction du degré d'agacement de Madame. Jusqu'à 17 € pour une lessive, 4,50 € pour un tube de dentifrice non rangé et même 42,00 € pour avoir oublié de remettre en place les sièges des enfants dans les voitures.

« C'est peu orthodoxe », reconnaît le mari. Mais à ses yeux c'était la meilleure manière de « maintenir la paix » au sein du couple. « J'ai été un peu surpris au début, explique Jess. Cela fonctionne vraiment, ce n'est pas que je refuse de faire les corvées. Je ne fais pas exprès de les oublier. C'est une de mes faiblesses : je ne suis pas très ordonné ».

Lire aussi : [Un serpent venimeux tue deux enfants de 4 et 7 ans. Le père dans un état grave](#)

Au sein de ce couple, ensemble depuis 8 ans, la facture domestique peut être salée à la fin du mois. « Elle est comprise entre 25 et 510 € », conclut DJ.

Samuel Grée Ouest-France

Donnez votre avis

Abonnez-vous 1^{er} mois offert
Acheter le journal du jour

Les avis des internautes

* Votre commentaire...

* Votre email

En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales d'utilisation** et de la **politique de données personnelles**.

Envoyer

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Additi Multimedia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Additi Multimedia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. **En savoir plus**

Publicité

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Angers

Votre e-mail Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Additi Com pour recevoir les newsletters sélectionnées. [En savoir plus](#)

Publicité

Exprimez-vous !

Débat : comptez-vous participer, oui ou non, à la journée nationale de mobilisation du 10 septembre ?

L'info en continu

La question du jour. Faut-il...

14/09/25 - 17:27

La Chambre des Comptes au...

14/09/25 - 17:25

Running. Un trio gagnant à...

14/09/25 - 17:20

Tennis de table. Départ canon...

14/09/25 - 17:10

Ces habitants de Maine-et-Loire...

14/09/25 - 17:03

Toute l'info en continu

Publicité

Infos les + lues

Infos les + commentées

N°1 « On restera ouvert ! » : une pétition réclame la...

N°2 Mouvement du 10 septembre : Manifestation, grèves.....

N°3 Manifestation du 10 septembre. À Angers, moins de 4 %...

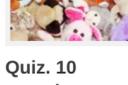
N°4 Mouvement du 10 septembre : à quoi faut-il...

N°5 Comment observer la « Lune de sang » et l'éclipse...

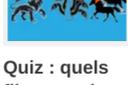
Quiz et jeux



Quiz dates historiques



Quiz. 10 questions sur les peluches



Quiz : quels films, quels personnages se cachent derrière ces images ?

Tous les quiz

Publicité

SITES OUEST-FRANCE

- Ouest-France
- Ouest-France Auto
- Ouest-France Immo
- Ouest-France Emploi
- Ouest-France Solidarité

SERVICES

- Incubateur OFF7
- Comparateur Assurances
- Infolocale
- Bons plans Ouest-France
- Commerces Ouest-France
- Comparateur de produits
- Codes promo
- Modifier mes choix de cookies
- Gérer le service Utiq

RUBRIQUES SITE MAVILLE

- Accueil
- Toute l'info de votre région
- Infos sportives
- Guide restaurants
- Sorties Ciné
- Sorties
- Jeux concours
- Shopping
- Prévisions météo
- Infos pratiques



Les applications mobiles du groupe SIPA Ouest-France disponibles en téléchargement

